

Deuxième séance, mercredi 18 décembre 2024

Présidence de Adrian Brügger (UDC/SVP, SE)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2024-GC-144	Motion	Modification de loi art. 47 al. 1 et art. 48 al. 1 : perception des impôts sur les gains immobiliers et droits de mutation	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Achim Schneuwly Antoinette de Weck <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2019-DSJS-10	Loi	Révision de la loi sur la protection de la population (LProtPop)	Entrée en matière Première lecture Deuxième lecture Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Bruno Marmier <i>Représentant-e du gouvernement</i> Romain Collaud
2024-DSJS-13	Rapport	Faillites abusives : de nouvelles mesures et de nouveaux outils doivent être mis en place pour promouvoir notre économie cantonale et encourager les entreprises responsables (Rapport sur postulat 2023-GC-136)	Discussion	<i>Représentant-e du gouvernement</i> Romain Collaud
2024-GC-271	Election (autre)	Renouvellement du mandat de trois membres du Conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg	Scrutin de liste	
2024-GC-305	Election (autre)	Un membre de la Commission des finances et de gestion, en remplacement de Benoît Rey	Scrutin de liste	

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 107 députés; absents: 3.

Sont absents avec justifications: M^me et MM. Eric Collomb, Roland Mesot et Sandra Lepori.

M^me et MM. Sylvie Bonvin-Sansonnens, Didier Castella, Olivier Curty, Philippe Demierre et Jean-François Steiert, conseillère et conseillers d'Etat, sont excusés.

Motion 2024-GC-144

Modification de loi art. 47 al. 1 et art. 48 al. 1 : perception des impôts sur les gains immobiliers et droits de mutation

Auteur-s: **Schneuwly Achim** (*UDC/SVP, SE*)
de Weck Antoinette (*PLR/PVL/FDP/GLP, FV*)
Représentant-e du gouvernement: **Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances**
Dépôt: **05.06.2024** (*BGC juin 2024, p. 2707*)
Développement: **05.06.2024** (*BGC juin 2024, p. 2707*)
Réponse du Conseil d'Etat: **05.11.2024** (*BGC décembre 2024, p. xxx*)

Prise en considération

Schneuwly Achim (*UDC/SVP, SE*).

> Cet objet est retiré par ses auteurs. Il est ainsi liquidé.

Loi 2019-DSJS-10

Révision de la loi sur la protection de la population (LProtPop)

Rapporteur-e: **Marmier Bruno** (*VEA/GB, SC*)
Représentant-e du gouvernement: **Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport**
Rapport/message: **27.08.2024** (*BGC décembre 2024, p. xxx*)
Préavis de la commission: **12.11.2024** (*BGC décembre 2024, p. xxx*)

Entrée en matière

Marmier Bruno (*VEA/GB, SC*).

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

Sudan Stéphane (*Le Centre/Die Mitte, GR*).

Kehl Roland (*VEA/GB, SE*).

Rey Alizée (*PS/SP, SC*).

Wüthrich Peter (*PLR/PVL/FDP/GLP, BR*).

Galley Nicolas (*UDC/SVP, SC*).

Kubski Grégoire (*PS/SP, GR*).

Morand Jacques (*PLR/PVL/FDP/GLP, GR*).

Altermatt Bernhard (*Le Centre/Die Mitte, FV*).

Gaillard Bertrand (*Le Centre/Die Mitte, GR*).

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

Marmier Bruno (*VEA/GB, SC*).

> L'entrée en matière n'est pas combattue.

Première lecture

I. Acte principal : Loi sur la protection de la population (LProtPop)

Art. 1

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 2

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 3

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 4

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 5 al. 1 let. a

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

Art. 5 al. 1 let. b à d

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 5 al. 1 let. e

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> La version allemande est modifiée selon la proposition de la commission (projet bis).

> La version française est adoptée selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 5 al. 2

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 5bis (nouveau)

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

Art. 6

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 7

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 8

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 9

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 10

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 11 al. 1

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 11 al. 2 (nouveau)

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

Art. 12

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 13

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 14

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 15

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 16

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 17

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 18

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 19

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 20

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 21

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 22

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 23

Marmier Bruno (*VEA/GB, SC*).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 24

Marmier Bruno (*VEA/GB, SC*).

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 25

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 26

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 27

Marmier Bruno (*VEA/GB, SC*).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 28

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 29

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 30

Marmier Bruno (*VEA/GB, SC*).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 31

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 32

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 33

Marmier Bruno (*VEA/GB, SC*).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 34

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 35

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 36

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 37

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 38 al. 1

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

Art. 38 al. 2

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 39 al. 1 à 3

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 39 al. 4 (nouveau)

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

Art. 40

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 41

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 42

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 43

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 44

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 45

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

II. Modifications accessoires

1. Loi sur la protection civile (LPCi) du 23.03.2004

Art. 6

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 6a (nouveau)

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 6b (nouveau)

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 10 al. 1 (modifié)

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 14 al. 1 (modifié)

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 15 al. 2a (nouveau), al. 2b (nouveau), al. 3 (modifié), al. 4 (nouveau)

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 23 al. 1, al. 2, al. 3 (modifié)

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Art. 25 al. 3 (modifié)

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

2. Loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (LECAB) du 09.09.2016

Art. 129 al. 2 (abrogé)

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

> Adopté selon la version initiale du Conseil d'Etat.

III. Abrogations accessoires

Marmier Bruno (VEA/GB, SC).

1. Loi sur la protection de la population (LProtPop) du 13.12.2007

> Adoptée selon la version initiale du Conseil d'Etat.

2. Loi sur l'approvisionnement économique du pays (LAE) du 09.02.2012

> Adoptée selon la version initiale du Conseil d'Etat.

IV. Clauses finales

> Adoptées selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Titre et préambule

> Adoptés selon la version initiale du Conseil d'Etat.

> La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

Président du Grand Conseil.

I. Acte principal : Loi sur la protection de la population (LProtPop)

> Confirmation du résultat de la première lecture.

II. Modifications accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

III. Abrogations accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

IV. Clauses finales

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Titre et préambule

> Confirmation du résultat de la première lecture.

> La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 93 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA/GB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Berset Christel (FV,PS/SP), Berset Nicolas (SC,UDC/SVP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Bonny David (SC,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC,VEA/GB), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Dupré Lucas (GL,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre/Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Genoud (Brailard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kehl Roland (SE,VEA/GB), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menétrey Lucie (SC,PS/SP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS/SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC/SVP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS/SP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schroeter Alexander (LA,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre/Die Mitte), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre/Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre/Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS/SP), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Vuilleumier Julien (FV,VEA/GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 93.*

Rapport 2024-DSJS-13

Faillites abusives : de nouvelles mesures et de nouveaux outils doivent être mis en place pour promouvoir notre économie cantonale et encourager les entreprises responsables (Rapport sur postulat 2023-GC-136)

Représentant-e du gouvernement: **Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport**
Rapport/message: **05.11.2024** (BGC décembre 2024, p. xxxx)

Discussion

Esseiva Catherine (PLR/PVL/FDP/GLP, LA).

Remy-Ruffieux Annick (Le Centre/Die Mitte, GR).

Chardonnens Jean-Daniel (UDC/SVP, BR).

Jaquier Armand (PS/SP, GL).

Roulin Daphné (VEA/GB, GL).

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Election (autre) 2024-GC-271

Renouvellement du mandat de trois membres du Conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 99; rentrés: 99; blancs: 0; nuls: 0; valables: 99; majorité absolue: 50.

Sont réélu-e-s *M^{me}* et *MM.* *Dominique Jordan Perrin*, par 94 voix, *Thomas Bachmann*, par 95 voix, et *Paul Such*, par 95 voix.

Election (autre) 2024-GC-305

Un membre de la Commission des finances et de gestion, en remplacement de Benoît Rey

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 103; rentrés: 103; blancs: 1; nuls: 0; valables: 103; majorité absolue: 52.

Est élu *M.* *Julien Vuilleumier*, par 74 voix.

Ont obtenu des voix *M^{me}* et *MM.* *Nicolas Pasquier* (23), *Carole Raetzo* (4) et *Markus Stöckli* (1).

> La séance est levée à 10 h 55.

Le Président:

Adrian BRÜGGER

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Alain RENEVEY, *secrétaire parlementaire*